AVERTISSEMENTS AGRICOLES
BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES®
REGION CHAMPAGNE-ARDENNE

Bulletin n° 100 du 06/03/90 DLP-7-3-90210304



COLZA	Charançons de la tige	arrêt du vol depuis le 25 février
	Méligèthes	début de vol
	Fiche ravageurs	les produits de traitement
	Maladies	cylindrosporiose très localisée
BLE	Mouche grise	pas d'évolution notoire
	Maladies	prévision de risques
LUZERNE	Apion des bourgeons	suite des comptages (Ardennes)

La plaquette des résultats des essais grandes cultures menés par le S.R.P.V. en 1989 est toujours disponible.

COLZA

Charançons de la tige

Stade tige 1 à 12cm.

Situation

Les dernières captures ont été enregistrées le 25 février. Les plus gros vols sont toujours notés dans l'Aube (secteur de Villiers sous Praslin) et en Haute-Marne (secteurs de Langres, Crenay et Percey le Petit).

Cependant, c'est surtout le charançon de la tige du chou (C.quadridens), non nuisible sur le colza d'hiver, qui prédomine.

Ainsi dans le secteur de Suippes et de Reims (Crugny), très peu de charançons de la tige du colza (C.napi) ont été capturés.

Préconisation

Les conditions climatiques actuelles sont défavorables à l'activité de ce ravageur

Surveiller les cuvettes jaunes dès le retour de périodes ensoleillées, sans vent.

Méligèthes

Situation

Quelques captures en cuvette jaune. L'activité de cet insecte au champ est encore très limitée.

Préconisation

L'intervention charançon de la tige permet d'éliminer les premiers méligèthes arrivés sur les parcelles.

Maladies

Situation

Quelques traces de phoma et d'alternaria restent observées. De rares symptômes de cylindrosporiose sont visibles dans l'Aube. Aucune tache de pseudocercosporella.

Préconisation

Aucune maladie ne justifie de protection à l'heure actuelle. Maintenir la surveillance des parcelles au niveau de la cylindrosporiose.

Imprimerie du S.R.P.V. Champagne-Ardenne - Le Directeur-Gérant: J. BOUCHET - CFPPAP nº 529 AD (C SPV 1984) - ISSN 0295-5776

08 REIMS 51 10 52

Publication périodique ABONNEMENT ANNUEL: 200 F

Ministère de l'Agriculture
Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de la Protection des Végétaux
62, avenue Nationale - La Neuvillette
B.P. 1154 - 51056 REIMS CEDEX
Téléphone: 26.09.06.43

P104

IMPRIMERIE LA RENAISSANCE TROYES

B L E

Mouche grise

Situation

Toujours quelques pénétrations larvaires (4 à 5 % de pieds touchés). Le taux d'éclosion des oeufs reste stable.

Préconisation

Aucun traitement insecticide de rattrapage n'est justifié.

Maladies

Situation

L'oïdium est bien installé dans certaines parcelles. Cette maladie devra être prise en compte dès le premier traitement.

Le risque rouille brune s'annonce élevé en 1990. Tout dépendra des conditions météorologiques du mois d'avril.

Aucun symptôme de rouille jaune détecté dans la région ou les régions limitrophes (Picardie, Ile de France).

LUZERNE

Apion des bourgeons

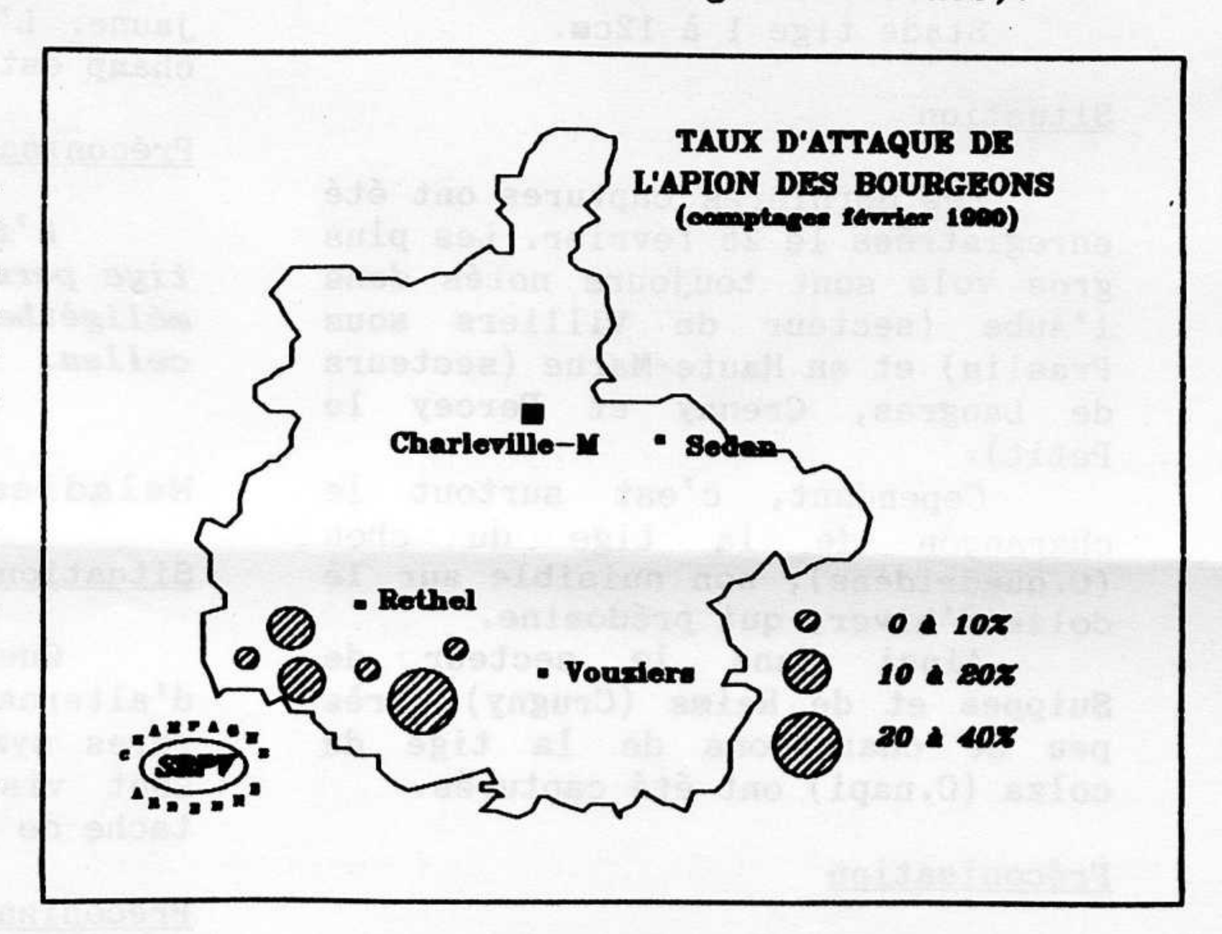
Situation

La prospection réalisée au sud des Ardennes révèle des taux d'attaque nettement inférieurs à ceux de la Marne (6 à 28% de bourgeons touchés).

Préconisation

Un traitement insecticide au printemps est inutile car il ne pourra contrôler ni les larves ni les adultes dont la sortie est trop échelonnée (mars, avril voire mai).

Si les conditions climatiques sont favorables à la pousse de la luzerne, celle-ci pourra compenser les pertes de bourgeons et ceci d'autant mieux que la première coupe sera tardive.



Nous recherchons des parcelles de blé (Futur ou Apollo) dans le secteur de Reims pour expérimentation fongicide.

RAVAGEURS DU COLZA

Cherchez-les au bon moment...

A	B_2	B_3	C_1	D_1	T20	E	F_1	G_4
Levée	2 feuilles vraies	3 feuilles vraies	Reprise de végétation	Bouton accolé	Tige à 20 cm	Bouton écarté	1re fleur ouverte	Siliques bosselées

Larves de mouche du chou

Larves d'altise

...çons du bourgeon terminal

Charançons ...ues

Larves de Cécidomyies des siliques*

■ Période d'intervention ☐ Présence du ravageur, il est trop tard pour traiter * La lutte contre le charançon des siliques permet de limiter leurs dégâts.

Dessins de A. GRAVAUD (Service de la Protection des Végétaux).

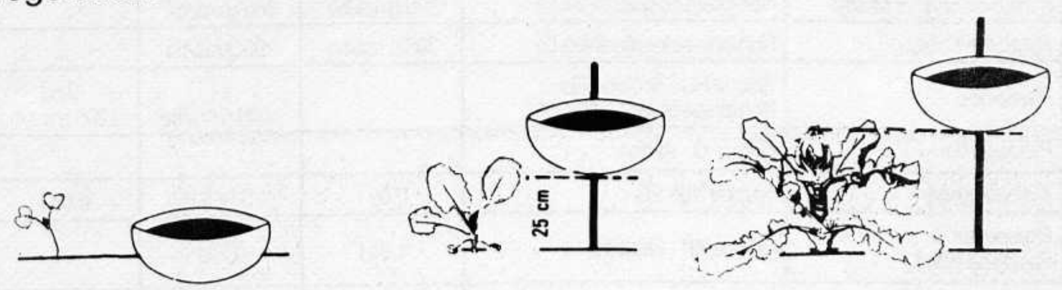
... avec la bonne méthode...

Le piégeage ou technique de la cuvette jaune

- **Mise en place des cuvettes :** dès le semis, ou au plus tard à la levée, dès les premiers réchauffements, les installer à 10 mètres de la bordure, du côté d'un ancien champ de colza; les remplir avec 1 litre d'eau et quelques gouttes de liquide vaisselle.

  Jusqu'au stade B2, la cuvette est enterrée, puis elle est placée à 25 cm de hauteur.

  Attention ! Le fond de la cuvette doit suivre le niveau supérieur de la végétation.



- **Surveillance :** 2 fois par semaine et tous les jours après les premières captures.
- **Insectes capturés :** grosse altise, charançon du bourgeon terminal, gros charançon de la tige, méligèthes, charançon des siliques.

L'observation des plantes

- **Observez 50 plantes** au hasard sur l'ensemble de la parcelle.
- **Insectes :** grosse altise (larve et adulte), puceron cendré du chou, gros charançon de la tige, méligèthes, charançon des siliques.

... et comptez-les

P105

Quand faut-il traiter ?

Ravageur	Observation des plantes	Piégeage "cuvette jaune"
Limace	Dès les premiers dégâts, du semis au stade B2	
Grosse altise adulte	3 pieds/10 avec morsures nutritionnelles, jusqu'au stade B2	20 à 30 captures cumulées après le stade B2
Grosse altise larve	2 plantes/3 attaquées	
Puceron cendré	— Automne, 1 plante/5 colonisée — De C1 à 3-4 semaines avant la récolte : 2 colonies/m²	
Charançon du bourgeon terminal		Notez les premières captures : intervenez 10 à 15 jours après si le colza est au stade B3
Gros charançon de la tige		De C1 à T20, intervenir 8 à 10 jours après les premières captures
Méligèthe	— Stades boutons accolés à D1 : 1 insecte par inflorescence — Stades boutons séparés à E : 2 ou 3 insectes	Vous indique les premières arrivées Vous pouvez alors aller observer
Charançon des siliques	A partir des stades G2 G3 : 1 charançon pour 2 pl.	

Les produits de traitement

- **Contre les limaces :**
  - — appâts empoisonnés sous forme granulée, épandre régulièrement le soir (25 granulés par m²)
  - — matières actives : mercaptodiméthur (3 kg/ha - Mesurol antilimaces)
    métaldéhyde (5 à 10 kg/ha selon les spécialités commerciales)
    thiodicarbe (5 kg/ha - Skipper)
- **Contre les insectes :**

Au semis			De la levée à la fin du repos hivernal		Produits utilisables (1)		A partir de la reprise de végétation			
Mouche du chou	Grosse altise	Charançon du bourgeon terminal	Grosse altise	Charançon du bourgeon terminal	Matières actives	Spécialités commerciales	Charançon de la tige	Méligèthe	Charançon des siliques	Puceron
	450 g ma/ha				*Benfuracarbe*	Oncol 5 G - Oncol S				
9 kg	9 kg	9 kg			*Carbofuran*	Nombreuses spécialités (2)				
9 kg	7,5 kg				*Carbosulfan*	Marshal Fort				
	12 kg	12 kg			*Furathiocarbe*	Deltanet				
	10 kg				*Terbuphos*	Counter plus				
	9 kg				*Thiofanox*	Dacamox 5 G - Dacamox 5 S				
9 kg	9 kg			9 kg	*Carboforan - Isophenphos*	Carma				
	18 kg				*Phorate + Terbuphos*	Dispell				
			0,15 l		*Alphaméthrine*	Fastac	0,15 l	0,15 l	0,2 l	
			0,07 l		*Bifenthrine*	Talstar	0,07 l	0, 1 l	0,1 l	
					Bromophos	Nexion 25 - Sovinexion 25 Nexion 40 - Nexion EC 40		2 l 1, 4 l	2 l	2 l
			0, 3 l	0,3 l	*Cyfluthrine*	Baythroïd	0,·3 l	0, 2 l	0,2 l	
			0,25 l 25 g ma/ha		*Cyperméthrine*	Cymbush, Kafil super Nombreuses spécialités (2)	0,25 l	0,25 l 20 g ma/ha	0,25 l	
			0,2 l	0,2 l	*Deltaméthrine*	Décis Décis Flo - Biram Flo	0,2 l 7,5 g ma/ha	0,2 l 5 g ma/ha	0,2 l	
					Dialiphos	Torak		1,25 l	1,25 l	
			250 g ma/ha		*Endosulfan*	Nombreuses spécialités (2)	400 g ma/ha	250 g ma/ha	600 g ma/ha	
			0,6 l		*Esfenvalérate*	Sumi alfa		0,5 l	0,6 l	
			0,5 l		*Fenvalérate*	Sumicidin 10		0,4 l	0,4 l	
			0,2 l		*Fluvalinate*	Mavrik - Mavrik Flo		0,2 l		0,2 l
			0,1 l		*Lambda-Cyhalothrine*	Karate	0,15 l	0,1 l	0,1 l	
			200 g ma/ha		*Lindane* *Lindane huileux*	Nombreuses spécialités (2)	300 g ma/ha	200 g ma/ha		
			1,5 l ou 1,5 kg		*Malathion*	Nombreuses spécialités (2)		1,5 l ou 1,5 kg		
			1,25 kg		*Méthidathion*	Ultracide 20 bouillie Ultracide 20 liquide	1,5 kg 1,5 l	1,25 kg 1,25 l		
			200 g ma/ha		*Parathion Ethyl et Méthyl*	Nombreuses spécialités (2)	300 g ma/ha	200 g ma/ha		
			200 g ma/ha		*Parathion huileux*	Nombreuses spécialités (2)	300 g ma/ha	200 g ma/ha		
					Phosalone	Zolone Flo - Azofène Flo Nombreuses spécialités (2)		2 l 1000 g ma/ha	2,5 l 1200 g ma/ha	1,2 l
					Pyrimicarbe	Pirimor G - Aphox				0,5 kg
			0,065 l		*Tralométhrine*	Tracker 108 EC	0,09 l	0,065 l	0,065 l	
			0,75 l		*Endosulfan +* *Parathion Ethyl*	Drifène AP - Ekadrine PE	1,25 l	0,75 l		
					Endosulfan + Thiométon	Serk EC				1,5 l
			1 l 3 l		*Lindane +* *Parathion Ethyl*	Sopragam Typholine gamma 50	1,5 l 5 l	1 l 3 l		
			1,75 l		*Lindane +* *Parathion Méthyl*	Paralindex	2,5 l	1,75 l		2,5 l
			0,75 l 0,75 l		*Phosalone +* *Parathion Méthyl*	Fortène Taxylone	1,5 l	0,75 l 0,75 l		

(1) Doses en litre ou kilogramme de produit commercial par hectare.
(2) La dose de matière active par hectare mentionnée correspond à la dose de matière la plus fréquente. Avant toute utilisation, vérifier la dose de produit commercial autorisée sur l'étiquette.

Liste arrêtée au 01-02-90 - S.P.V. -